

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse Charte 2021

#### Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	15 <sup>ème</sup>
Nom de site	MARMONTEL	Numéro	7510058050
Adresse du site	203, rue de la Convention	Hauteur	R+10 (44m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Nouveau site 3G/4G/5G et partage de la fréquence de 2100Mhz (4G/5G)		
Complément d'info	5 antennes sur 3 azimuts ; Bouygues présent		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

#### Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	06/10/2023
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	11/10/2023
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	06/12/2023

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer une nouvelle antenne-relais sur le secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de 2 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G), vers les azimuts 130 et 230° et ajout de 3 antennes 3G/4G (fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz), avec partage de la fréquence 2100MHz en 4G/5G orientées vers les azimuts 0°, 130° et 230°.		
Distance des ouvrants	Néant	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	3G/4G/5G (2100) : 0° <4V/m ; 130° <5V/m - 230° <5V/m 5G (3500) : 130° <4V/m ; 230° <5V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	3G/4G/5G : 36.49 (0°), 39.85m (130°/230°) pour les antennes à faisceaux fixes 5G: 40.70m (130°/230°) pour les antennes à faisceaux orientables		

#### Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à déployer 3 antennes à faisceaux fixes pour la 3G/4G/5G NR2100 et 2 antennes à faisceaux orientables pour la 5G NR3500.
Zone technique	

**Date :**
**Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :**

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable
	<input type="checkbox"/>
	Défavorable
	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas
	<input type="checkbox"/>

**Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes**

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui /Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Ecole primaire publique Dombasle	28 Rue Dombasle, 75015 Paris	9m	NON	103m	3.29
Ecole élémentaire Olivier de Serres	27 RUE OLIVIER DE SERRES, 75015 Paris	9m	NON	170m	3.27



**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes**



## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz) - Faisceau fixe

### ❖ Exposition par antennes à faisceau fixe

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 1 et 2 V/m

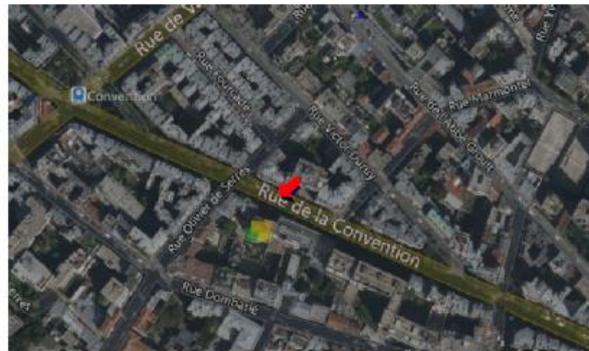
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 0°	Azimut 130°	Azimut 230°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	22.5 m	28.5 m	34.5 m

### SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

#### v. Azimut 230°: antennes fixes

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 230°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 34.5 m.



## Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) - Faisceaux orientables

### ❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 1 et 2 V/m.

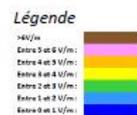
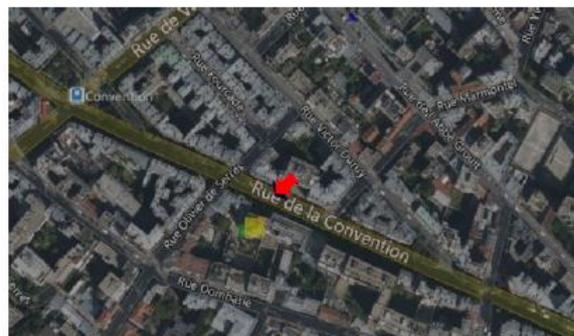
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 0°	Azimut 130°	Azimut 230°
Niveau Maximal	-	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	-	28.5 m	34.5 m

### SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

#### vi. Azimut 230°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 230°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 34.5 m.



Vue des Antennes Avant/Après

Avant travaux



Après travaux



## Vue des Azimuts

Secteur 0 Azimut 0° :



Secteur 1 Azimut 130° :



Secteur 2 Azimut 230° :

